

Image not found or type unknown



Licenciement economique collectif

Par **nicolasparis**, le **23/02/2010** à **22:34**

Bonjour,
Je vais être licencier a la fin du mois de Février.
Aujourd'hui je n'ai toujours pas reçu de lettre m'informant du licenciement économique collectif que je vais subir
Le crp ne nous a toujours pas été proposer
J'ai pu lire qu'il y avait des délais a respecter
Est ce normal?
Que puis je faire dans ce cas la?
Les Prudhommes peuvent ils intervenir et nous donner des dommages et intérêt ?